

MESSAGE



LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE CAMBLANES ET MEYNAC - MARS 2018 - NUMÉRO 68



LA MAS* ET LE FOYER CLARY, UN GRAND POLE MEDICO-SOCIAL

DOSSIER SPÉCIAL P.8-9

REPORTAGE

L'économie sociale et solidaire à Camblanes et Meynac.

PAROLE D'ÉLUE

Marie-Line Micheau-Héraud,
adjointe au maire.



*Perspectives de la Maison d'Accueil Spécialisée de Camblanes et Meynac.

Portfolio

Retour en images sur les temps forts du dernier trimestre.



■ Le Père-Noël a rendu visite aux enfants de la commune, le vendredi 22 décembre. Un marché de Noël qui a attiré une nouvelle fois beaucoup de monde.



■ Le bureau et les membres du Conseil d'administration du comité de jumelage Camblanes/Vori lors de leur assemblée générale, le vendredi 12 janvier.



Jean Médiavilla, Ginette Bégout-Lanot et René Martin ont reçu la médaille de la commune lors de la cérémonie des vœux du maire, entourés de Jean-Philippe Guillemot, Guy Trupin et de Jean-Marie Darmian, le samedi 20 janvier. ■



■ Animation d'hiver sur le marché de Camblanes et Meynac le samedi 27 janvier. Une dégustation de soupe préparée à base de légumes de saison très appréciée par les petits et grands !



■ Convivialité et amitié, lors du repas des seniors organisé par le CCAS, le dimanche 4 février.



Les participants à l'assemblée générale de l'association de jumelage avec Nussdorf, le samedi 3 mars. ■

sommaire

MESSAGE - MARS 2018 - N° 68

■ ACTUALITÉ.....4-5
L'économie sociale et solidaire.

■ PAROLES D'ÉLUE..... 6
Marie-Line Micheau-Héraud.

■ CADRE DE VIE.....7
Défense de la biodiversité.

■ LE DOSSIER.....8-9
Pôle médico-social : Handivillage et la MAS.

■ AU FIL DE L'INFO.....10-11
Infos locales et sociales, solidarité et emploi.

■ ASSOCIATIONS..... 12-13
Toutes les informations associatives.

■ VIE CULTURELLE..... 14
Festival Entre-deux-Rêves.

■ MÉDIATHÈQUE..... 15
Les actualités de la médiathèque.

■ AGENDA.....16
Les rendez-vous à ne pas manquer.

sommaire



Directeur de la publication : Jean-Philippe Guillemot ● Commission communication : A. Monget, M-L Micheau-Héraud, S. Moufflet, N. Gaillard, B. Perret, N. Franco, C. Bruneau ● Conception, rédaction, photos : Cyril Kerforn, Agence Sapiens ● Création graphique : Cyril Kerforn, Agence Sapiens ● Impression : BLF Impression, Le Haillan ● Document édité à 1 400 exemplaires ● Contact : mairie de Camblanes et Meynac ● Tél : 05.57.97.16.90 ● Numéro d'urgence : 07.84.12.85.91 Courriel : mairie@camblanes-et-meynac.fr ● Site : www.camblanes-et-meynac.fr ● www.facebook.com/camblanesetmeynac





Madame, Monsieur, chers amis,

La gestion d'une commune ne se cantonne pas seulement à réaliser des actions visibles pour ses habitants, comme la réfection des routes ou la création de voies douces commencées cet hiver et qui vont se poursuivre cette année. **C'est aussi définir des perspectives ambitieuses pour le développement de notre village et anticiper les besoins futurs de nos concitoyens et de nos acteurs économiques et associatifs.**

De nombreuses réflexions et actions menées par votre équipe municipale ont permis de mettre en valeur Camblanes et Meynac sur la scène du territoire et parfois même, bien au-delà.

Un grand pôle médico-social unique se crée à Camblanes et Meynac aux abords du bois de Canolle. La **Maison d'Accueil Spécialisée** est venue renforcer l'accueil des personnes handicapées du **Foyer Clary (Handivillage33)**, en créant une annexe du Château Rauzé de Cénac, pour les personnes cérébraux-lésées et les traumatisés crâniens. Ces deux établissements accueillent à eux deux, cent vingt résidents et ont permis la création d'environ deux cents emplois. Ces deux implantations de bâtiments remarquables ont été largement favorisées par la municipalité qui a compris l'importance et l'intérêt de tels établissements sur notre commune.

Nous avons souhaité également l'installation du **Bocal Local**, dans une partie des locaux de la maison des associations mise à disposition par la commune. Les activités de cette association spécialisée dans **l'économie sociale et solidaire** concourent à lutter contre le gaspillage alimentaire tout en créant du lien social et de l'activité économique. Le Bocal Local est déjà en lien avec R.E.V. autre association camblanaise favorisant l'insertion professionnelle.

Un chantier très important a porté sur la modification ou non des rythmes scolaires. Le sondage réalisé auprès des parents d'élèves, en **concertation** avec les enseignants, l'inspecteur d'académie et les élus de la commission scolaire **nous a conduit à décider au retour à la semaine de 4 jours pour la rentrée 2018**. Le changement des habitudes voulues pour les enfants, va très probablement perturber certains parents, mais la municipalité met tout en œuvre, en collaboration avec la CDC, pour apporter les meilleurs services possibles notamment pour la garde du mercredi matin. Nous avons également décidé de maintenir des animations gratuites au profit de tous les élèves de l'école élémentaire pendant la pause méridienne, qui auront davantage de temps pour déjeuner.

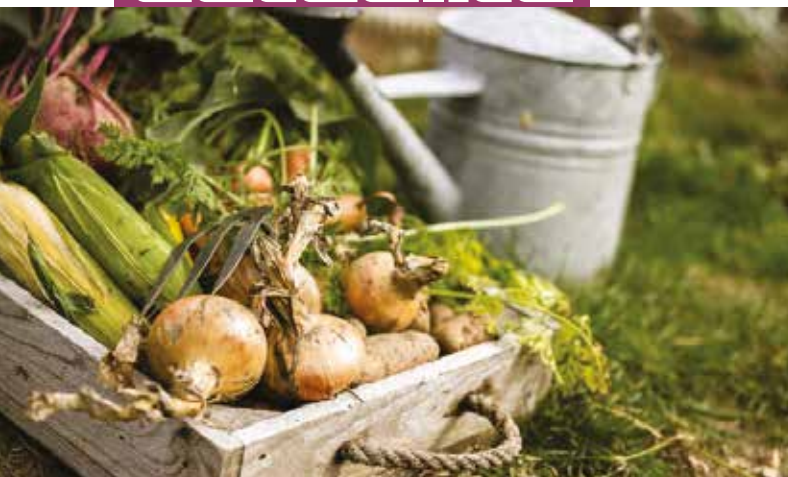
« **La municipalité met tout en œuvre pour apporter les meilleurs services possibles aux familles.** »

Mais aujourd'hui, l'exercice le plus délicat est **l'élaboration du budget pour 2018**. C'est la tâche bien complexe à laquelle s'est attelée, à mes côtés, la commission des finances. Nous travaillons depuis plusieurs semaines à établir le budget, nous permettant de maîtriser les dépenses de fonctionnement et réaliser aussi les investissements nécessaires au développement de notre commune.

Vous trouverez en parcourant ce nouveau numéro de "Message" de nombreux articles qui vous informeront sur toute l'actualité de notre commune.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver lors des prochains événements et animations, je vous souhaite à toutes et tous, une très bonne lecture.

Jean-Philippe Guillemot
Maire de Camblanes et Meynac
Vice-Président de la Communauté de
communes des Portes de l'Entre-deux-Mers.



Ça se passe à Camblanes et Meynac

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

CE VENDREDI 2 MARS, LE BOCAL LOCAL, ASSOCIATION SPÉCIALISÉE DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, A INAUGURÉ SES LOCAUX ADMINISTRATIFS À CAMBLANES ET MEYNAC. UN PROJET ORIGINAL QUI S'INSCRIT DANS UN MOUVEMENT DE FOND SOUTENU PAR LA MUNICIPALITÉ ET LE PÔLE TERRITORIAL COEUR ENTRE-DEUX-MERS.

4

Le Bocal Local est d'abord une initiative de Stéphanie Dartigue, une girondine voulant lutter contre le gaspillage alimentaire. L'objectif de cette association est simple : récupérer les surplus dans les "potagers", tout en permettant aux personnes éloignées de l'emploi de retrouver une activité professionnelle et un lien social.

PARTAGER CE QUE L'ON NE CONSOMME PAS

Le constat fait par Stéphanie Dartigue et son équipe de bénévoles est que les arbres fruitiers, voire certains potagers, produisent plus que leurs propriétaires ne peuvent consommer : alors pourquoi ne pas partager ?

Le Bocal Local propose actuellement deux types d'activités :

- le **glanage de fruits et légumes** dans les potagers privés et les exploitations maraîchères, ainsi que la récupération d'invendus chez les grossistes.
- le **potaginage**, c'est-à-dire la création de potagers éducatifs comme, par exemple, dans des établissements privés (EHPAD) ou chez des bailleurs sociaux.

UN POTENTIEL DE 700 TONNES DE SURPLUS

Dans le premier cas, les fruits et légumes récoltés sont donnés à des associations caritatives qui se chargent ensuite de les distribuer à leurs bénéficiaires. L'an passé 10 tonnes ont été reversées à des structures telles que les Restos du Coeur, le Secours Catholique, le Secours Populaire ou encore la Cabane à Projets du Créonnais. « *Nous nous inscrivons dans une dynamique très locale, dans le territoire de l'Entre-deux-Mers, dans un rayon de 20 kilomètres autour de Camblanes et Meynac. Dix tonnes cela peut sembler énorme, mais ce n'est rien au regard du potentiel que nous estimons à plus de 700 tonnes en comptant les invendus de la grande distribution ou des grossistes, la surproduction locale et tout ce qui n'est*

pas consommé par les particuliers » explique Stéphanie Dartigue. « *Nous travaillons aussi bien chez des jeunes couples qui ont acheté un terrain avec des fruitiers que chez des personnes âgées qui veulent déléguer une partie de la gestion de leur potager* ».

DES POTAGERS ÉDUCATIFS, UNE AMBITION SOCIALE

Dans le cadre du potaginage, le Bocal Local se place sur le terrain de l'éducation et de la pédagogie en matière de culture potagère. L'objectif est de créer des



Inauguration des locaux du Bocal Local à l'espace Troquereau. Stéphanie Dartigue (photo du haut) aux côtés de Jean-Philippe Guillemot, des Conseillers départementaux Jean-Marie Darmian et Marie-Claude Agullana, Lionel Foye, Président de la CDC des PE2M, Hélène Bancelin, du Pôle Territorial Coeur Entre-deux-Mers et de nombreux élus.

potagers éducatifs afin de mettre en avant les principes de permaculture et d'agro-écologie en garantissant l'utilisation de produits sans OGM, sans pesticides et sans engrais chimiques. Ces potagers se veulent des espaces conviviaux de rencontres et d'apprentissage, dont l'animation est assurée par Le Bocal Local.

Si pour l'instant, l'association ne travaille qu'avec des structures privées, des collectivités ou des bailleurs sociaux, elle a pour ambition d'élargir son champ d'action chez les particuliers.

Plusieurs fois distinguée pour sa démarche éco-responsable, l'association est également labellisée "**Chantier d'Insertion,**" ce qui lui permet d'embaucher pour ses missions un certain nombre de personnes en recherche d'emploi. Deux contrats aidés viennent d'être signés et l'ouverture des locaux administratifs mis à disposition par la commune de Camblanes et Meynac, va permettre au Bocal Local de mettre en oeuvre cette mission d'insertion et de structurer un peu plus l'association.

BIENTÔT UNE CONSERVERIE ?

L'ambition de l'association est également de transformer les surplus de fruits et légumes en bocaux, conserves, soupes fraîches, jus frais... et ensuite de les donner ou de les vendre, selon les besoins. *« C'est la prochaine étape de notre développement, nous sommes en train de travailler à la création d'un tel lieu »* note Stéphanie. Les particuliers ne sont pas les seuls visés par ces actions, puisque les professionnels agricoles peuvent aussi participer. En effet, le don d'inventus permet de bénéficier d'une réduction d'impôts à hauteur de 60% des dons versés. Les collectivités sont également invitées à collaborer avec la mise en place des potagers éducatifs pédagogiques. ■

L'ESS EN DÉTAILS

L'Économie sociale et solidaire (ESS) est un secteur dans lequel sont regroupés les organismes dont l'activité conjugue action économique et utilité sociale. Il peut s'agir d'entreprises, mais aussi de coopératives, d'associations, de fondations, de mutuelles, etc. Dans l'Entre-deux-Mers, ce secteur d'activité représente 752 structures, en grande majorité des associations et plusieurs milliers d'emplois.

Le Bocal Local fait partie d'un réseau associatif (le réseau TEMEISSA installé à Camblanes et Meynac) soutenu par le Pôle Territorial Coeur Entre-deux-Mers, qui regroupe notamment les Chantiers de Tramasset à Le Tourne, l'association REV à Camblanes et Meynac, La Boutique Sans Etiquette à Carignan de Bordeaux, les Ateliers détournées/Splendid coworking à Langoiran, la recyclerie Rizibizi à Salleboeuf et T2000 tremplin pour l'emploi à Saint-Quentin de Baron. ■



Les Chantiers de Tramasset de la commune de Le Tourne, une association aux multiples projets, travaillant à l'insertion et à la protection du patrimoine.

UN R.E.V. QUI DURE !

L'association R.E.V., créée en 1992, est une structure conventionnée qui propose des chantiers d'insertion sur le territoire de l'Entre-deux-Mers. Basée dans la Zone d'Activités de Port-Neuf, à Camblanes et Meynac, ses activités principales ont pour grand thème :

- L'environnement : les espaces verts, les espaces naturels et le broyage.
- La valorisation des déchets ménagers : la livraison, l'entretien et la réparation de conteneurs et le nettoyage des points d'apports volontaires, en collaboration avec le SEMOCTOM.

En plus d'oeuvrer pour l'environnement, l'association aide ses salariés au retour "à l'emploi durable", à trouver des solutions pour lever les freins dits sociaux et/ou les freins liés à l'emploi, tout en valorisant des projets professionnels et des savoir-faire. ■



Contacts : Association REV
Téléphone : 05.57.97.10.00
Mail : secretariat@asso-rev.org



MARIE-LINE MICHEAU-HERAUD

1^{ère} adjointe en charge de l'enfance, de la jeunesse et la vie scolaire

ENTRE LES DIFFÉRENTS CHANTIERS À L'ÉCOLE, LE SUIVI DES RYTHMES SCOLAIRES, L'AMÉLIORATION CONSTANTE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE, LES QUATRE PREMIÈRES ANNÉES DE MANDAT DE MARIE-LINE MICHEAU-HÉRAUD ONT ÉTÉ DENSES ! "MESSAGE" FAIT LE POINT AVEC L'ADJOINTE SUR LES FUTURS AMÉNAGEMENTS LIÉS AUX RYTHMES SCOLAIRES.

Les questions de vie scolaire, d'enfance et de jeunesse, voilà déjà plusieurs mandats que vous vous en occupez !

En effet, c'est mon 5^{ème} mandat actuellement. Initialement, je me suis impliquée dans la vie publique locale en tant que parent d'élèves, dans la vie associative aussi et de fil en aiguilles dans différentes fonctions électives. Je suis très attachée aux questions qui touchent à l'école. C'est un lieu où se forment l'éducation de l'enfant, sa personnalité et sa citoyenneté. Ce travail n'est évidemment pas sans lien avec mon engagement en faveur de la culture sur les différents mandats et mes convictions, notamment sur la place qui doit être celle de la médiathèque au sein de la vie locale, sociale et éducative.

Le début de la mandature a été centré sur l'école, c'était une de vos priorités ?

Avec le maire, la commission scolaire et plus largement la municipalité, nous avons fait un travail important pour rénover et moderniser nos écoles. Nous avons également amélioré l'accès à l'école élémentaire avec une nouvelle entrée chemin des écoliers, dotée d'un sas et d'un visiophone. Cela nous a permis aussi de sécuriser les allées et venues dans l'école.

Où en est-on du côté des rythmes scolaires ?

Comme vous le savez, depuis juin 2017, un nouveau décret a ouvert

la voie à dérogations pour revenir à la semaine de 4 jours. Dans ce cadre, et dans la poursuite de la démarche de concertation initiale engagée avec la mise en place de la Réforme, la municipalité a souhaité lancer une consultation élargie à l'ensemble des parents d'élèves pour qu'ils s'expriment sur le choix de 4 jours ou 4,5 jours en prévision de la rentrée 2018. Le taux de réponse a été de 61 % sur les deux écoles : 54% des parents d'élèves se sont positionnés pour une semaine scolaire à 4 jours et 46% pour une semaine à 4,5 jours.

« La décision de revenir à 4 jours a été entérinée, mais les horaires seront adaptés »

Que va-t-il se passer maintenant ?

Suite au Conseil d'école extraordinaire, du 1^{er} mars dernier réunissant élus, enseignants et représentants des parents d'élèves des deux écoles, la décision de revenir à 4 jours a été entérinée.

Ainsi, suite à la proposition de la Mairie, et en accord avec les enseignants, les horaires seront les suivants :

- pour l'école maternelle, de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30,
- pour l'école élémentaire, de 08h45 - 12h15 et 14h00 - 16h30.

Une telle organisation répond à la volonté d'augmenter les temps d'apprentissage

du matin et ce, en cohérence avec les constats des enseignants et les différentes études nationales qui ont démontré que les enfants apprennent mieux en matinée. Du coup, cela permet pour l'école élémentaire :

- de proposer une heure de rentrée avancée d'un quart d'heure,
- d'avoir des matinées d'enseignement plus longues que les après-midis (3h30 le matin et 2h30 l'après-midi),
- d'allonger la pause méridienne d'un quart d'heure (1h45 au lieu d'1h30) ce qui laisse aux enfants du temps pour déjeuner plus sereinement et à notre personnel de travailler dans de meilleures conditions.

Parallèlement nous avons souhaité conserver deux intervenants qualifiés sur la pause méridienne pour continuer à proposer des animations aux enfants qui (en plus des 2-3 surveillants actuels) permettront aux enfants de bénéficier chacun, d'au moins un temps d'activités (sportives, culturelles ou environnementales) par semaine. Cela n'aura par ailleurs que des incidences bénéfiques pour la surveillance des jeux libres dans la cour.

Reste le souci de la garde du mercredi pour un certain nombre de parents. Nous allons à nouveau questionner ces derniers à ce sujet afin de recenser les besoins en matière de garde durant cette journée, mais aussi lors des vacances et étudier, conjointement avec la CDC, les solutions à mettre en œuvre pour répondre aux attentes des familles. ■





Camblanes et Meynac s'engage pour la

DÉFENSE DE LA BIODIVERSITÉ

LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ PASSE PAR NOMBRE DE PETITS GESTES QUOTIDIENS. LA CRÉATION DE REFUGES POUR LES OISEAUX EST UN EXEMPLE CONCRET PERMETTANT D'AGIR POUR SA PRÉSERVATION : "J'ACCUEILLE LA NATURE, JE CRÉE MON REFUGE !".

Chacun peut, s'il le souhaite, créer un refuge pour les oiseaux chez lui et agir simplement et concrètement contre le déclin de la biodiversité.

Le terrain peut être petit ou grand, que l'on soit propriétaire ou locataire, qu'il s'agisse d'un parc, d'un verger ou d'un jardin, que l'on soit en ville ou à la campagne, peu importe... ce qui compte, c'est son engagement !

Bien sûr, vous pouvez créer des refuges de manière individuelle. Toutefois, la mairie de Camblanes et Meynac, qui travaille avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux depuis déjà quelques années, notamment dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires, propose de le faire dans le cadre d'une "Charte des Refuges" mise en place par cette association.

POURQUOI FAIRE CETTE DÉMARCHÉ ?

Tout simplement parce que depuis quelques années, de nombreuses espèces, autrefois communes comme l'hirondelle de fenêtre, le bleuet ou le hanneton sont en fort déclin. La LPO et la commune de Camblanes et Meynac souhaitent donc inciter le citoyen à s'investir dans la préservation des espèces naturelles et de la bio-diversité.

EN QUOI CELA CONSISTE ?

En signant la charte, le propriétaire s'engage à créer, sur son terrain, les conditions propices à l'installation de la faune et

de la flore sauvages, à renoncer à l'utilisation de produits chimiques, à réduire son impact sur l'environnement et à faire de son refuge un espace sans chasse pour la biodiversité. Créer un refuge, c'est mener une action concrète et simple pour aider la nature, les oiseaux et participer au quotidien à la protection de la vie sauvage. C'est aussi respecter l'environnement en adoptant chez soi des gestes éco-citoyens.

EST-CE QUE ÇA MARCHE ?

Grâce à cette démarche auprès des particuliers, un véritable réseau de refuges s'est constitué sur tout le territoire. Il y a, en effet, en France, plus de 20 000 espaces refuges. Il s'agit d'un réseau qui permet d'offrir concrètement un maillage de terrains accueillants pour les différentes espèces vivantes. En Aquitaine, le réseau compte plus de 1 000 refuges particuliers.

« Camblanes et Meynac compte 5 refuges pour une superficie totale de 2,3 hectares. A l'échelle de la Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers, il y a 16 refuges pour un total de plus de 5 hectares » commente Annabelle Roca, conseillère municipale à Camblanes et Meynac.

Pour créer votre refuge, rien de plus simple. Il suffit de vous inscrire au réseau des refuges LPO. Vous vous engagez alors à respecter l'esprit de la Charte.

Contacts : 05.46.82.12.43 ou refuges@lpo.fr
www.refuges.lpo.fr ■

**ENVIRONNEMENT ET BIO-DIVERSITÉ :
CAMBLANES ET MEYNAC VEUT SON LABEL
TERRITOIRE BIO-ENGAGÉ !**



Pour obtenir le label "TERRITOIRE BIO ENGAGÉ" la commune de Camblanes et Meynac est actuellement en train de quantifier le pourcentage de produits biologiques composant les menus des enfants déjeunant au restaurant scolaire. Ce label, c'est aussi la récompense du travail d'un certain nombre d'agriculteurs et de viticulteurs qui sont engagés dans des productions bio. MESSAGE reviendra dans son prochain numéro sur ce sujet en y consacrant un grand dossier. ■



Des refuges p



Zoom sur le Foyer Clary et la Maison d'Accueil Spécialisée :

UN PÔLE MÉDICO-SOCIAL UNIQUE EN NOUVELLE-AQUITAINE

IL Y AVAIT DÉJÀ LE SITE DE L'ASSOCIATION HANDIVILLAGE 33 QUI ACCUEILLE LE FOYER CLARY ET SES RÉSIDENTS, PERSONNES HANDICAPÉES VIEILLISSANTES. PROCHAINEMENT, AU MOIS D'AVRIL, À QUELQUES MÈTRES DE LÀ, UNE MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE (MAS) DE LADAPT VERRA ÉGALEMENT LE JOUR. AU FINAL, CAMBLANES ET MEYNAC ACCUEILLERA DEUX STRUCTURES À DESTINATION DES PERSONNES HANDICAPÉES, PLUS DE 200 EMPLOIS DIRECTS ET UN PÔLE MÉDICAL ET SOCIAL UNIQUE EN SON GENRE.

Inauguré en 2010, le Foyer Clary a été créé par Odette Trupin, présidente de l'association Handivillage 33.

Ancienne inspectrice d'académie, Députée de la Gironde de 1997 à 2002, sensible à la question du handicap, elle a longtemps œuvré pour qu'une telle structure puisse voir le jour sur le territoire de l'Entre-deux-Mers, déplorant les manques en matière d'accueil pour une population souvent oubliée. Une volonté qui se concrétisera en 2008 avec le lancement des premiers travaux à Camblanes et Meynac, sur les hauteurs du bois de Canolle, sur un terrain cédé par la commune de Camblanes et Meynac.

UN LIEU DE VIE ET DE BIEN-ÊTRE

Huit ans après son ouverture, le Foyer Clary est toujours un exemple national en matière d'accueil et d'accompagnement du handicap. Cette structure médicalisée de 68 places (57 résidents permanents, 8 places d'accueil de jour, 2 d'accueil temporaire et 1 place d'accueil d'urgence), accueille : des handicapés psychiques, des cérébro-lésés, des traumatisés crâniens, des infirmes cérébro-moteurs, des déficients mentaux ; tous handicapés vieillissants à partir de 50 ans.

Le projet d'accompagnement est global et concerne tous les moments de la journée du lever jusqu'au coucher: soin, rééducation, animation, accompagnement psychologique, accompagnement social, restauration, hébergement.

Un Centre Ressources pour Personnes Handicapées Vieillissantes (CRPHV) a d'ailleurs vu le jour en 2015 (voir page suivante).

Pour ces résidents, le Foyer est un lieu fonctionnel et harmonieux, qui leur permet de vivre dans un cadre de qualité, tout en gardant des liens avec leurs familles. Les personnes sont accueillies selon leur handicap, dans l'une des quatre ailes du Foyer, pensé à l'origine, sous la forme d'une fleur avec quatre pétales. Elles se croisent ensuite dans les multiples activités que proposent les animateurs de la structure ainsi que dans la grande salle de vie centrale qui permet les échanges et favorise la mixité.

Alain Lévènes (ci-contre), le nouveau directeur du Foyer Clary depuis cet été, apprécie l'esprit dans lequel a été conçu le lieu :

«La cohabitation permet aux résidents d'avoir une acceptation mutuelle du handicap, le leur et celui des autres».



Animation extérieure au Foyer Clary.

UNE CENTAINE D'EMPLOIS ET DES ACTIVITÉS VARIÉES

Une centaine de personnes interviennent sur le site d'Handivillage 33, 24h/24 et 365 jours par an. Il y a bien sûr une équipe d'administration et d'entretien, mais également :

- un pôle médical comprenant un médecin coordonnateur, des médecins généralistes, des infirmiers, des kinésithérapeutes, des ergothérapeutes, des psychomotriciens,
- un pôle para-médical avec des aides-soignants et des accompagnateurs éducatifs et sociaux,
- un pôle d'animation avec des encadrants qui proposent de nombreuses activités aux résidents.

Ces activités sont très encadrées et variées : sport, culture, chant choral, écriture, événementiel. Pour Alain Lévènes : « *Elles permettent aux résidents de s'épanouir, de développer du bien être, des centres d'intérêts et de l'estime de soi, tout en favorisant l'autonomie. Le Foyer Clary, en travaillant à la fois sur les handicaps, la mixité et la vieillesse est un lieu unique en son genre.* » ■

CENTRE RESSOURCES POUR PERSONNES HANDICAPÉES VIEILLISSANTES

Il s'agit d'une structure conventionnée et financée par l'Agence Régionale de la Santé, qui travaille sur le double enjeu de la vieillesse et du handicap. Unique en France, sa création est le fruit du travail réalisé au sein du Foyer Clary depuis huit ans. « *Pour Odette Trupin c'est l'une des raisons d'être d'Handivillage 33. Au-delà du handicap, nous devons nous inscrire dans des parcours de vie en essayant de décroisser le travail entre les différentes structures oeuvrant pour les personnes handicapées et ce, dans le but d'améliorer la vie des patients. Au fil des années, le Foyer Clary a développé beaucoup d'actions en faveur des personnes handicapées vieillissantes et nous en avons profité pour mener une enquête départementale sur le sujet afin d'évaluer les besoins de ces personnes et de leurs familles, notamment celles qui ne sont pas dans les structures d'accueil* » commente le directeur du Foyer Clary. ■



LA MAS : LA MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE DE LADAPT

La Maison d'Accueil Spécialisée de LADAPT (l'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées) recevra ses premiers résidents début avril. Construite à proximité du Foyer Clary, à l'orée du bois de Canolle, cette structure est complémentaire du Château Rauzé de Cénac et va constituer avec Handivillage 33, un pôle médico-social d'une ampleur unique en Nouvelle-Aquitaine. Spécifiquement, la MAS va accueillir des traumatisés crâniens et des personnes cérébro-lésées, âgées de 18 à 60 ans. Il s'agit d'un public présentant des handicaps lourds et ne pouvant rester dans leurs familles. La MAS disposera de 42 places d'hébergement et de 8 places en accueil de jour. Environ 90 personnes y travailleront. La structure se composera de trois services répartis sur trois étages (photo en couverture) :

- un sera destiné aux handicaps lourds, pour des personnes qui ne communiquent pas.
- un autre pour les personnes présentant des troubles cognitifs importants (mémoire, compréhension).
- un dernier pour les résidents avec des troubles de comportements importants d'origine neurologique.

« *Le choix de s'installer à Camblanes et Meynac est stratégique* » remarque Yannick Vignaud, le directeur du site. « *D'abord cela répond à un besoin lié au manque de places sur le territoire pour les personnes cérébro-lésées lourdement handicapées. A terme, cela va créer une dynamique avec l'association Handivillage 33 et le Foyer Clary. Nous travaillons à la mise en place de coopérations conjointement avec les responsables d'Handivillage afin de créer une synergie de compétences sur le territoire* ».

La MAS est un projet porté par LADAPT et l'Agence Régionale de la Santé. Le budget global est de 6,5 millions d'euros. Le bâtiment d'une superficie de 4000 m² est situé sur un terrain de plus d'un hectare vendu par la municipalité et comprendra notamment des jardins et des potagers à destination des résidents. ■



BRUITS DE VOISINAGE : RAPPEL !

Les travaux de bricolage, de jardinage ou d'activité professionnelle réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne particulière pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne sont autorisés que dans les créneaux et les horaires suivants :

- Aux jours ouvrables, de 08h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30.
- Samedis : de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
- Dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00. ■

INTERDICTION DE BRÛLAGE

La destruction par le feu des déchets végétaux par un particulier est interdite. Les déchetteries du Semoctom peuvent accueillir vos déchets verts. ■

DIVAGATION D'ANIMAUX

La divagation d'animaux, notamment des chiens, est dangereuse pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes. Les accidents sont malheureusement courants. Un animal est en divagation lorsqu'il est à plus de 100 m de la personne qui en a la garde et/ou hors de portée de voix.

Vous êtes entièrement responsable de votre animal et des problèmes qu'il peut causer. Tant pour la sécurité de la population que pour la protection de l'animal lui-même, les animaux doivent être tenus en laisse dans les lieux publics. ■

DES NOUVELLES DU LYCÉE FLORA TRISTAN

DINER GALA DU LYCÉE FLORA TRISTAN.

Le mardi 13 mars, des chefs étoilés sont venus cuisiner pour la quarantaine de convives présents : Nicolas Magie du Saint-James et Nicolas Frion du Gabriel, ainsi qu'un chef spécialiste de sculpture sur légumes. Ils ont travaillé aux côtés des élèves de la filière hôtellerie - restauration.

Pour rappel, le lycée Flora Tristan a un restaurant d'application qui vous accueille toute la semaine le midi et deux soirs par semaine.

Réservation obligatoire. Tél : 05.56.20.77.04 ■



10

Cimetière

RÈGLEMENT 2018 ET JARDIN DU SOUVENIR

Trois formes d'inhumation sont désormais possibles au cimetière de Camblanes et Meynac : la pleine terre ou le caveau, le columbarium et le jardin du souvenir. Le columbarium compte à ce jour 21 cases. Le jardin du souvenir accueillera les cendres des personnes dont les noms figureront sur le panneau apposé sur le mur, comme la Loi le demande.

Réglementation du cimetière

Pour gérer tous ces modes d'inhumation, un nouveau règlement a été mis en place. Il explicite désormais les conditions à respecter : de la demande d'attribution d'une concession ou d'une case, jusqu'à la fin de la construction du monument prévu, le cas échéant. Il devra être remis aux demandeurs et aux entreprises de pompes funèbres et sera signé par la personne concernée. Toute demande passe obligatoirement par la mairie.

Les concessions sont accordées moyennant le versement préalable des droits de concession au tarif en vigueur au



jour de la signature. Ces tarifs sont fixés par délibération du Conseil municipal. La partie du cimetière, côté route de Morillon, fera l'objet, **après la reprise complète des concessions abandonnées**, d'une restructuration destinée à bien délimiter les nouveaux emplacements affectés, facilitant ainsi le déplacement entre ces derniers.

Un nouveau chantier est en cours actuellement, celui **d'informatiser le cimetière** qui permettra une gestion précise et rigoureuse de tous ces emplacements destinés au souvenir des personnes disparues. Mais c'est un vaste chantier qui prendra, sans en douter, plusieurs mois afin d'être complètement opérationnel, en cause la collecte des renseignements demandés par le logiciel. ■



Conseils d'apiculteur

FRELONS ASIATIQUES COMMENT LUTTER?

Que faire en cas de découverte d'un nid de frelons asiatiques ?

1/ Faites un signalement auprès de la mairie qui effectuera un diagnostic sur place. Elle évaluera si le nid est actif ou non, s'il se trouve sur le domaine public ou privé, s'il se trouve à proximité d'un équipement public ou non. Elle prendra contact avec le propriétaire de la parcelle concernée et assurera le suivi du dossier.

2/ Faites appel à un professionnel qui procédera à la destruction du nid (si le nid se trouve sur le domaine public, c'est au service municipal de gérer la destruction en faisant lui-même appel à un professionnel). Attention ! Il est dangereux de détruire vous-même un nid. Une simple piqûre peut provoquer un coma en cas d'allergie.

Les personnes, qui le souhaitent, pourront venir retirer des pièges à frelons à la mairie. ■

11 novembre 2018

UN CENTENAIRE À COMMÉMORER

Le 11 novembre 2018 sera l'occasion de commémorer le centenaire de l'armistice de la Grande Guerre de 1914-1918. A cette occasion, la mairie de Camblanes et Meynac a engagé un travail de mémoire en recherchant un maximum de documents d'époque ayant un lien avec cette période de l'histoire de France.



Un appel est donc fait aux Camblanais et Meynacais pour qu'ils fassent partager leurs archives et souvenirs familiaux : lettres, témoignages, journaux, objets, photos etc...

Les documents ainsi récoltés (et qui seront évidemment restitués) pourront faire l'objet d'une exposition. Les originaux les plus fragiles seront dupliqués si besoin.

Plusieurs manifestations seront proposées en lien avec les écoles de la commune, le lycée professionnel, la médiathèque, les associations Artemuse et les Choraleurs, etc., avec en point d'orgue la cérémonie du 11 novembre aux monuments aux morts. Message reviendra prochainement sur le sujet. **N'hésitez pas à contacter la mairie si vous souhaitez participer ! ■**

Traitement des déchets

FERMETURE DE LA DÉCHETTERIE DE SAINT-CAPRAIS

La déchetterie du Limancet, appartenant au SEMOCTOM et située à Saint-Caprais de Bordeaux va fermer ses portes du lundi 19 mars jusqu'au samedi 21 avril inclus. Ces cinq semaines de travaux seront consacrées au réaménagement de l'entrée et la mise en place d'un pont à bascule. Les autres déchetteries du SEMOCTOM, à Saint-Léon, Béguey, Tresses, Saint-Germain du Puch et Saint-Loubès restent ouvertes. **Contact : www.semocotom.com ■**



11

SOCIAL, SOLIDARITÉ ET EMPLOI

CRÉDIT D'IMPÔT POUR TOUS

L'article 82 de la loi de finances pour 2017 a élargi à tous les contribuables, le bénéfice du crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile.

Auparavant, la loi prévoyait, pour les personnes qui employaient un salarié à domicile, le bénéfice d'une réduction ou d'un crédit d'impôt égal à 50% des dépenses supportées dans l'année dans la limite de plafonds.

Jusqu'en 2016, l'avantage fiscal prenait la forme :

- D'un crédit d'impôt pour les personnes exerçant une activité professionnelle ou inscrites sur la liste des demandeurs d'emploi durant au moins 3 mois au cours de l'année d'imposition.

- D'une réduction d'impôt dans les autres cas.

L'article 82 de la loi de finances pour 2017 a mis un terme à cette distinction. **Désormais, l'ensemble des contribuables français bénéficient à ce titre d'un crédit d'impôt pour les dépenses exposées depuis le 1^{er} janvier 2017.** Les personnes non imposables employant un salarié à domicile se feront rembourser ce crédit d'impôt.

Les plafonds

Le crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile fait l'objet d'un plafonnement à 12 000 euros par an. Ce plafond peut être porté à 15 000 ou 20 000 euros sous certaines conditions. Les plafonds sont plus bas pour certaines activités (bricolage, assistance informatique et jardinage). ■



TÉLÉTHON 2017 : L'HEURE DU BILAN

Les résultats du Téléthon pour Camblanes et Meynac sont maintenant définitifs et

6684,70 €

ont été versés à l'AFM TELETHON.

Un grand MERCI aux élèves et professeurs de l'école élémentaire et du Lycée Flora Tristan, aux associations, bénévoles, donateurs et participants qui ont permis que pour la 24^{ème} fois ce grand élan de générosité puisse s'exprimer.

Nous sommes aussi à la recherche d'un nouveau souffle et avons besoin de sang neuf pour redynamiser notre équipe et bien préparer le 25^{ème} Téléthon dans notre belle commune.

Contact : Dominique Hannoy, Président du Coeur du Blason, 05.56.20.15.39 ou lecoeurdublason@gmail.com ■

BOURSES AUX VÊTEMENTS

Comme chaque début d'année, la bourse aux vêtements printemps/été aura lieu courant mars.



Les 24 et 25 mars 2018 : bourse adultes

- Dépôt : jeudi 22 mars de 13h00 à 18h00 et vendredi 23 mars de 09h30 à 12h30.

- Vente : samedi 24 mars de 09h30 à 18h30 et dimanche 25 mars de 10h00 à 12h00.

Vous pourrez déposer au maximum deux listes de 15 articles chacune. Les listes seront établies sur place lors du dépôt. Un droit de dépôt de 1,50€ par liste sera perçu et 10% sur le montant des ventes seront prélevés.

Le montant de la vente et les articles invendus seront récupérés le 27 mars.

Afin de poursuivre notre démarche de proposer une bourse de qualité, nous n'acceptons en dépôt que des vêtements en bon état, récents et propres.

Au-delà du fait que notre action s'inscrive dans le cadre de l'économie circulaire, les bénéfices réalisés au titre de la Bourse aux vêtements sont reversés aux associations camblanaises dédiées aux enfants ainsi qu'aux écoles. **Pour l'année 2017, le succès des bourses, le travail et l'implication des bénévoles ont permis d'aider dans leurs projets Artémuse, La P'tite Récré, le club de modélisme, A Livre ouvert et les écoles maternelle et élémentaire.**

Contacts :

- Monique Chataignat 06.88.67.08.80

- Maryse Dumon 06.86.04.51.55

bourseauxvetements.camblanesetmeynac@orange.fr ■

CULTURE ET LOISIRS DE L'ENTRE-DEUX-MERS

Notre voyage vers la superbe ville de Lyon nous a permis d'assister à "la Fête des Lumières" du 7 au 9 décembre 2017. Durant le parcours nous avons rencontré la neige, ce qui nous a permis d'admirer les splendides paysages d'hiver offerts par le Puy de Dôme et le Puy de Sancy. Les visites de Lyon, au travers des traboules, la magnifique basilique de Fourvière avec une vue panoramique générale de Lyon, le spectacle des Lumières, grandiose, avec des projections laser de scènes animées sur les façades des principaux bâtiments de la ville. Nous avons admiré également de magnifiques murs peints en trompe-l'œil.



Le 20 janvier dernier s'est tenue notre assemblée générale ordinaire ; plus de cent participants, malgré le temps exécrable, avaient fait le déplacement. A l'issue du rapport moral, nous avons ensuite projeté de photos des sorties et voyages de l'année ; ensuite, nous avons, comme de coutume, fêté les Rois en fin de réunion.



Notre Grand Voyage 2018 nous fera découvrir, ou redécouvrir pour certains, la Vallée romantique du Rhin, la Moselle et le Luxembourg, du 21 au 27 juin 2018 inclus. Deux croisières nous permettront de voir ces merveilleux paysages depuis le bateau et d'admirer ces côtes où poussent là aussi de beaux vignobles. Devant l'engouement des gens pour cette sortie, les inscriptions se font maintenant sur liste d'attente.

Un voyage en Roussillon sera organisé du 4 au 7 septembre 2018.

Au programme : la visite de l'Abbaye de Fontfroide, la Réserve africaine de Sigean, la visite guidée de Perpignan, la découverte de la côte Vermeille avec un arrêt à Collioure.

Toujours plus de découvertes avec une promenade à bord du Train jaune entre Vernet les Bains et Font Romeu, la découverte du four solaire d'Odeillo, la visite des caves Byrrh. Pour terminer la découverte de la gastronomie régionale, dégustation d'huîtres vers Gruissan et sur le retour, déjeuner "Cassoulet" vers Montréal.

Contacts : Jaqui ou Paulette Brifeuille au 05.56.20.77.16

Francis ou Danielle Garcia au 05.56.20.67.52 ■

FEPC RUNNING

L'activité Running a bel et bien repris en ce début d'année 2018. Ainsi, une bonne quinzaine d'adhérents se retrouve chaque dimanche matin à 09h15 à la maison de quartier de Guerlande, située près du skatepark. Si le départ est commun pour un "tour de chauffe", les groupes se forment d'eux-mêmes par la suite, permettant de proposer plusieurs distances (4, 10, 15 km,...).

Le but est que chacun puisse progresser à son rythme et son envie en étant accompagné. Ne pas se prendre au sérieux tout en se soutenant dans l'effort. Cette méthode fonctionne et attire de nouveaux coureurs, séduits par la convivialité qui règne au sein de cette section. Les parcours se décident au pied levé et si les chemins sont quelque peu délaissés en raison des conditions météo actuelles, la section compte bien réinvestir la campagne environnante pour de belles sorties nature.

Signe de reconnaissance et d'appartenance à un groupe, un nouveau t-shirt aux couleurs de la commune et de la section a été élaboré.

Comme dit le proverbe africain : «*Seul, on va plus vite, ensemble on va plus loin.*»

Contact : 06.61.43.53.40 ou
camblanesrunning@gmail.com ■



COMITÉ JUMELAGE VORI

Le Comité de Jumelage Camblanes et Meynac - Vori organise :
sa traditionnelle fête grecque

" Sur la place de Vori " :

le SAMEDI 17 Mars 2018

à partir de 20h00, à la salle polyvalente

Nous vous attendons nombreux pour partager une soirée chaleureuse et conviviale autour d'un délicieux **repas crétois et de l'animation musicale Gourdon Musique.**

Prix du repas, vin et café compris :

- adultes 20 euros.

- enfants moins de 12 ans 12 euros.

Contact : Alix Hermange Tél : 06.13.63.66.84

Inscriptions à l'accueil de la Mairie Tél : 05.57.97.16.90 ■



Ci-contre, la vraie place de Vori, en Crète, lieu de rencontres, d'animations et d'échanges lors des visites camblanaises et meynacaises.

COMITÉ DE JUMELAGE NUSSDORF



Une cinquantaine de participants étaient présents lors de l'assemblée générale de l'association de jumelage Camblanes / Nussdorf le 3 mars dernier. L'occasion pour la Présidente de présenter les nombreux projets programmés sur l'année 2018. On retiendra :

- L'invitation officielle d'une délégation de Camblanais pour une visite à Nussdorf **du 10 au 13 mai** : séjour dans les familles... il reste encore quelques places !

- Le déplacement chez nos amis bavarois d'un groupe de marcheurs pour un projet de randonnées dans les Alpes autrichiennes : **troisième semaine de juillet.**

- La rencontre annuelle des jeunes ados allemands et français organisée cette année sur notre territoire, durant la **première semaine d'août.** Comme chaque année ce projet conduit en partenariat avec l'AFCCRE (Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe), est fortement soutenu par l'OFAJ (Office Franco-allemand pour la Jeunesse) et la municipalité. Si votre enfant a entre 12 et 16 ans, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'association pour plus d'informations.



- Bien entendu la traditionnelle soirée festive : repas dansant - Entrecôte, le **samedi 29 septembre.**

- Enfin la participation du comité de jumelage aux manifestations qui seront organisées à la fin de l'année par la municipalité pour la commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre. Pour les personnes et/ou familles intéressées par ces différents projets :

- Contacts M.L.Micheau-Héraud : 06.13.74.44.38

- Evelyne Pasquet : 06.68.04.80.04 ■

BLASON CAMBLANAIS

Après un concours qualificatif France qui a concerné près de 80 participants, le dimanche 28 janvier, notre club camblanais a réuni les meilleurs jeunes archers girondins lors du championnat départemental en salle.

50 participants au championnat, dont un Camblanais, se sont affrontés à une distance de 18 mètres avec des tirs de qualifications le matin et des duels l'après-midi.

Une manifestation réussie grâce à une équipe de bénévoles dynamiques qui pour la plupart sont également archers.

C'est un défi encore plus ambitieux que se lance l'équipe du Blason le 30 juin et 1^{er} juillet avec l'organisation, pour la première fois de l'histoire du club, d'un Championnat Régional de tir olympique, individuel le samedi et par équipes le dimanche matin. Ce sera tout ce que compte la Nouvelle-Aquitaine des meilleurs tireurs en arc classique qui viendront s'affronter (ou plutôt se confronter) au stade La Lande de Camblanes et Meynac sur une distance de 70 mètres.

Contact : contact@le-blason-camblanais.org

Site : <http://le-blason-camblanais.org/> ■



À l'affiche

FESTIVAL ENTRE-DEUX-RÊVES

DU 21 AU 31 MARS 2018, LE FESTIVAL ENTRE-DEUX-RÊVES SE TIENDRA SUR LE TERRITOIRE DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS. DE LATRESNE À LANGOIRAN, EN PASSANT ÉVIDEMMENT PAR CAMBLANES ET MEYNAC, VENEZ DÉCOUVRIR DES SPECTACLES ÉTONNANTS.

Depuis 14 ans, le Collectif Entre-deux-Rêves s'investit sur le territoire pour proposer 10 jours de festival.

Dix jours de spectacles pour partager en famille des moments forts, drôles, insolites, émouvants. Dix jours pour entrer dans des univers différents : cirque, théâtre, musique, conte... pour grandir ... ou rester enfant !

Pour cette édition 2018, qui se déroulera du 21 au 31 mars, le Festival s'étend et propose des spectacles dans chaque commune du territoire des Portes de l'Entre-deux-Mers, nouvellement agrandi ... parce que la culture doit être un outil de cohésion. **Voici le spectacle proposé à Camblanes et Meynac.**

MERCREDI 28 MARS

16h30 au Foyer Municipal.

La Fortune de Jeanne
par la Cie l'Aurore.

+ 4 ans - 55 minutes.

« Mauricette la minette passe son temps libre dans une décharge, s'inventant des histoires à partir des détritux. Un jour, l'Oiseau de la Chance vient livrer un colis à la maîtresse de Mauricette. Dans ce colis, il y a Jeanne, une petite fille venant d'Afrique, livrée avec toute sa fortune. Quelle est cette fortune ? »

“La Fortune de Jeanne”, ce sont trois histoires africaines autour des illusions de fortune.

Des histoires racontées avec des marionnettes et des instruments de musique composés de Calebasses, de bois et de matériaux de récupération. ■



14

ENTRE-DEUX-RÊVES - LE PROGRAMME COMPLET

Date	Spectacle	Genre	Horaire	Lieu	Age	Durée
Mercredi 21 mars	Bô - Cie Champs Sonores	Conte musical	16 h	St-Caprais-de-Bordeaux - Salle de motricité	3 à 6 ans	35 min
Vendredi 23 mars	Germinal - Cie Les Batteurs de Pavés	Théâtre de rue interactif	20 h 30	Latresne - Salle des fêtes	+ 10 ans	1 h
Samedi 24 mars	Atelier - Cie Liquidambar	Atelier de sensibilisation à la marionnette	10 h 30	Combes - Salle Bellevue	+ 8 ans	1 h 30
	Ferme ton bec - Cie Ribambelle	Marionnettes et ombres	15 h 30	Le Tourne - Les Chantiers Tromasset	+ 4 ans	25 min
	La maison aux arbres étourdis - Cie Liquidambar	Conte marionnettique	17 h	Combes - Salle Bellevue	+ 8 ans	40 min
	Plouf et replouf - Cie Super super	Duo de natation synclonnisée	20 H 30	Quinsac - Gymnase	tout public	45 min
Mercredi 28 mars	Petit Ours - Cie Les Lubies	Conte en Kamishibai	15 h 30	Lignan de Bordeaux - Maison des associations	2 à 4 ans	25 min
	La Fortune de Jeanne - Cie l'Aurore	Contes et Marionnettes	16 h 30	Camblanes-et-Meynac - Foyer	+ 4 ans	55 min
Vendredi 30 mars	Ysengrin - Cie Les Compagnons de Pierre Ménard	Théâtre gestuel et musical	20 h 30	Cénac - Salle culturelle	+ 7 ans	1 h
Samedi 31 mars	Tours de Voix - Cie Eclats	Théâtre musical	10 h 30	Langoiran - Salle du conseil municipal	+ 6 mois	20 min
	La petite Sirène - Cie Anamorphose	Conte musical et visuel	15 h	Baurech - Salle des fêtes	+ 6 ans	50 min
	Les Garçons de Café - Cie Olaf Zitoun	Théâtre de rue et manipulation d'objets	20 h 30	Tabanac - Salle Moulin Carreyre	tout public	1 h



ANIMATIONS DU PRINTEMPS

LE PRINTEMPS EST UNE PÉRIODE TRÈS ANIMÉE À LA MÉDIATHÈQUE DE CAMBLANES ET MEYNAC. SUIVEZ LE PROGRAMME

LES MERCREDIS CONTÉS

Mercredi 28 mars 2018 de 17h00 à 17h40.

Spectacle tout public à partir de 4 ans.

La conteuse Fazolou revient avec de nouvelles histoires contées pour les « petites » oreilles à partir de 4 ans. Devant le succès de ces séances de contes, nous vous demandons de réserver ! Les places sont limitées... ■

SPECTACLE TOUT PUBLIC LIRE-ÉLIRE

Mercredi 25 avril 2018 à 17h00.

La Compagnie de la Mousse s'empare des livres de la sélection Lire-Élire pour imaginer un spectacle réjouissant à base de lectures, chansons et musiques, le tout assaisonné d'une bonne dose d'humour ! Olivia Lancelot et Christophe Bach nous avaient enchantés en 2016, nous sommes ravis de les accueillir à nouveau ! Ils n'ont pas leur pareil pour captiver les enfants et leurs parents.

Spectacle proposé par la Bibliothèque de Gironde dans le cadre du dispositif Lire-Élire. Réservation recommandée. Les places sont limitées. ■

ELECTIONS DE LIRE-ÉLIRE

Du 28 mai au 6 juin.

À la médiathèque, aux heures d'ouverture au public. ■

FÊTE DE LA MÉDIATHÈQUE

Dimanche 3 juin.

Retenez bien la date, des surprises à venir... Premier indice, il vous faudra de bonnes chaussures et un chapeau si le temps est avec nous ! ■

SPEED BOOKING

Un speed booking était organisé le 3 mars dernier. Les bibliothécaires et lecteurs ont présenté plus de trente romans parmi les acquisitions issues de la rentrée littéraire d'hiver. Des coups de coeur absolus, des surprises littéraires, des moments forts, de l'évasion, de l'humour... ■



15

LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque est un service municipal.

Adresse : Chemin des écoliers

33360 Camblanes et Meynac

Téléphone : 05.57.97.16.93

Email : alivreouvert@club-internet.fr

Heures d'ouverture Grand Public :

- Lundi : 10h00 - 12h00

- Mardi : 12h - 13h30

(sauf pendant les vacances scolaires)
et de 16h30 - 18h00

- Mercredi : 14h30 - 17h30

- Vendredi : 16h30 - 18h00

- Samedi : 10h00 - 12h00

Tarifs : 5€/an par personne.

Gratuit pour les moins de 18 ans. ■

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Grand succès pour l'exposition de livres animés et Pop Up. Durant six semaines ce sont plus de 80 livres animés qui ont créé l'animation à la médiathèque. Le public est venu très nombreux de toute la communauté de communes regarder et manipuler ces livres qui émerveillent à tout âge ! Parmi les livres présentés il y avait notamment "Le monde de Narnia", un pop up de Robert Sabuda d'après l'oeuvre de C.S. Lewis chez Gallimard jeunesse et "Peter pan", un pop up de Robert Sabuda adapté de James Matthew Barrie chez Seuil jeunesse. ■



agenda

carneval sur le thème de l'arc en ciel

RENDEZ-VOUS À 15H00 DEVANT L'ÉCOLE MATERNELLE
soûter effort à tous à la fin du défilé
élection des costumes enfants et adultes les plus originaux



avec la participation des écoles et de la mairie.



CARNAVAL DE CAMBLANES ET MEYNAC

Le **samedi 24 mars**, la P'tite Récré, l'association des Parents d'élèves de Camblanes et Meynac, organise le traditionnel carnaval des écoles. Rendez-vous à 15h00 devant l'école maternelle pour le départ.

Thème de l'année : l'ARC-EN-CIEL. ■

LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !

MARS

SAMEDI 17 MARS

■ Soirée jumelage Vori, salle polyvalente à 20h00.

DU 21 AU 28 MARS

■ Festival "Entre-deux-Rêves" (voir p.14).

SAMEDI 24 MARS

■ Carnaval de la P'tite Récré, à 15h00, devant école maternelle. Le thème 2018 : l'arc-en-ciel (voir encadré).

DU 22 AU 25 MARS

■ Bourse aux vêtements adultes, à la maison des associations.

MERCREDI 28 MARS

■ Le festival "Entre-deux-Rêves" s'arrête à Camblanes et Meynac. Spectacle au foyer municipal : Conte "La Fortune de Jeanne" par la C^{ie} l'Aurore (voir p.14).

■ Les mercredis contés, à partir de 4 ans, avec la conteuse Fazolou. De 17h00 à 17h40, à la médiathèque.

AVRIL

MERCREDI 25 AVRIL

■ Spectacle de la C^{ie} de la Mousson, à 17h00, à la médiathèque.

MAI

LES 19 ET 20 MAI

■ Journées portes ouvertes des vigneronns de Cadillac Côtes de Bordeaux (voir ci-contre).

SAMEDI 26 MAI

■ Animations festives et gourmandes sur le marché de Camblanes, place de la mairie : dégustation d'huîtres et cerises organisée par la municipalité, théâtre de rue par l'association Artemuse.

JUIN

DU 28 MAI AU 6 JUIN

■ Election "Lire-Elire" à la médiathèque.

DIMANCHE 3 JUIN

■ Fête de la médiathèque.

DU 7 AU 10 JUIN 2018

■ Festival JAZZ360 - 9^{ème} édition.

- Serge Moulinier Quintet, à 11h00, place de l'église.

- Gadjo & Co, à 14h30, place de l'église.

JOURNÉES PORTES OUVERTES EN CADILLAC CÔTES DE BORDEAUX

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 MAI 2018

Dans les 43 propriétés viticoles ouvertes au public.

Le week-end de la Pentecôte verra le grand retour du rendez-vous annuel des vigneronns des Cadillac Côtes de Bordeaux : les Journées Portes Ouvertes !

Au programme, 43 propriétés ouvertes au public de 10h00 à 19h00, des animations dans plusieurs communes dont Camblanes et Meynac : marché des producteurs, visite du patrimoine, cours d'initiation à la dégustation, ateliers ludiques... !

Les propriétés participantes à Camblanes et Meynac :

4 CHÂTEAU BRETHOUS

Cécile Mallé Verdier et Thierry Mallé
28 chemin du Jonc - 33360 CAMBLANES ET MEYNAC
Tél. 05 56 20 77 76 - chateaubrethous@gmail.com
Dégustation des vins biologiques, biodynamie. Artisans d'art, exposition, conte de Fazolou le dimanche.

5 DOMAINE DU TASTA

Beaumont Alexandre
37 route de la Lande - 33360 CAMBLANES ET MEYNAC
Tél. 05 56 20 62 97 - a-beaumont@orange.fr
Dégustation des vins en fonction des cépages et des terroirs. Visite du vignoble.



Plus d'infos sur : www.cadillaccotesdebordeaux.com
Contact 05.57.98.19.20